



Justificatif de parution

annonce parue le 24-04-2024 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse



Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 07 Juin 2018, Mme Nicole Anne-Marie Augusta **FOURNIER**, dt à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) 32 rue de la Férigoulo EHPAD Les Chateaux de Provence. Née à APT (84400), le 22 décembre 1925. Décédée à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) (FRANCE), le 1er septembre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clio PEYRONNET, Notaire à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 5 avril 2024, suivi d'un acte complémentaire de dépôt le 12 avril 2024 contenant saisine duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurence BLANC-HIRSCHAUER, notaire à LA CIOTAT 205 avenue Emile Bodin, CRPCEN 013033, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

